



Mairie d'Aizier
65, route des Chaumières
27500 AIZIER
02 32 42 18 40
mairie.aizier@orange.fr

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN SÉANCE DU 29 MARS 2023 À 19H00

Nombre de conseillers	11
En exercice	11
Présents	7
Votants par procuration	3
Absents	1
Total des votes	10

L'an deux mil vingt-trois, le 29 mars à 19 heures 00, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Arnaud MAUPOINT, Maire d'Aizier.

Présents : MAUPOINT Arnaud, MARÉCHAL Isabelle, DUPRÉ Alexandre, ROCHE Didier, HANIN Hervé, CARL Aline, GUERIN Sabrina ;

Absents excusés : PENELLE Stéphane donne procuration à HANIN Hervé, MARÉCHAL Jean-Luc donne procuration à MARÉCHAL Isabelle, MOREL Jacques donne procuration à MAUPOINT Arnaud.

Absente : LENOIR Laëticia

Secrétaire de séance : Aline CARL

N°	Nom des délibérations	Décisions du Conseil municipal
2023-01	Approbation du procès-verbal - Conseil municipal du 30 novembre 2022	Adoptée à l'unanimité
2023-02	Adoption du rapport de la CLECT du 23 janvier 2023	Adoptée à l'unanimité
2023-03	Adhésion aux associations	Adoptée à l'unanimité
2023-04	Subventions aux associations	Adoptée à l'unanimité
2023-05	Vote des taux des taxes directes locales pour l'année 2023	Adoptée à l'unanimité
2023-06	Adoption du compte de gestion 2022 de la commune	Adoptée à l'unanimité
2023-07	Adoption du compte de gestion 2022 du budget annexe	Adoptée à l'unanimité
2023-08	Approbation du compte administratif de la commune - Exercice 2022	Adoptée à l'unanimité
2023-09	Approbation du compte administratif du budget annexe - Exercice 2022	Adoptée à l'unanimité
2023-10	Affectation du résultat de fonctionnement de la commune	Adoptée à l'unanimité
2023-11	Affectation du résultat de fonctionnement du budget annexe	Adoptée à l'unanimité
2023-12	Budget de la commune – Exercice 2023	Adoptée à l'unanimité
2023-13	Budget annexe – Exercice 2023	Adoptée à l'unanimité

Le Maire,
Arnaud MAUPOINT

Conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1331 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales, ainsi qu'à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal du 29 mars 2023 a été affichée à la porte de la mairie le 05 avril 2023 et mise en ligne sur le site internet de la commune le 05.04.2023.